

Le 9 juillet 2009

Communiqué suite au CTP du 2 juillet 2009

## Manche, le bout du tunnel ?

Alors que le trafic ne nécessite pas la mise en place rapidement de manche, qu'il va mobiliser du potentiel humain, que l'efficacité opérationnelle de ce nouveau dispositif d'espace n'est pas assurée suite aux changements à l'interface anglaise, le train continue d'avancer sans frein.

### Le 17 sinon rien...

L'administration est arcbutée sur la mise en service du projet manche au 17 décembre 2009 au point de l'arrêter si cette date n'est pas respectée. Devant cette rigidité et les so british jokes, l'UNSA ICNA refuse de s'engager. Trop d'incertitudes planent encore sur la mise en place sereine de Manche pour garantir une réelle amélioration de l'efficacité opérationnelle dans cet espace au 17 décembre. Cependant, le CTP (moins les abstentions UNSA, CGT) a voté la poursuite du projet suivant le rapport du GPI. Un gâchis aura-t-il lieu le 17 décembre ?

**Refusez cette rigidité !**

### British connection

L'UNSA ICNA soutiendra la poursuite de la mise en place de manche seulement si plusieurs accords améliorant l'interface avec Londres sont signés avant le début de la formation: les routes pré triées, la RFC étendue, ...

Londres s'est engagé à discuter des interfaces dans un courrier adressé au Directeur des Opérations (notre hiérarchie directe dans la DGAC). Après nous avoir imposé sa réorganisation d'espace sans se préoccuper de son impact chez nous,

ils sont prêts à améliorer les interfaces. THANK YOU. Le début d'une coopération... ingénue ! car si Londres est prêt à améliorer la livraison des aéronefs sur nos secteurs Est, il demande, à priori, un élargissement de cette discussion à ce que nous lui envoyons (le secteur J ?). Du WIN WIN anglais !!!

**Exigez un premier pas de Londres sans contrepartie !**

### Formation tendue à haut risque

Si la formation n'est pas réalisée avant le 17 décembre, il y a 2 solutions, soit une baisse massive de la capacité le temps de finir la formation, soit abandonner manche comme l'a affirmé l'administration.

Le début de la formation a été calculé en fonction de la date de mise en service au 17 décembre. Le vote précédent a emprisonné ainsi le déroulement de la formation. La formation débute avant la fin de la période de charge (19 octobre) mais ne doit concerner que les personnels non qualifiés ou hors salle. Toute autorisation d'absence supplémentaire durant la période de charge entrainerait pour l'UNSA ICNA une renégociation soit de la durée de la période de charge, soit du nombre de congés autorisés.

L'UNSA ICNA demande un bilan des projets des réorganisations d'espace en cours de tous nos centres adjacents afin de s'assurer que le potentiel humain disponible au CRNA O sera bien utilisé là où il faudra et que l'efficacité de nos réorganisations ne sera pas limitée (cf. Londres). Halte au gâchis !

# La crise, un remède amincissant

## Budget sans recouvrement !

L'administration a présenté une baisse du budget de fonctionnement sous couvert de la crise actuelle. Il est important de noter que cette année, la DSNA a choisi de ne pas augmenter son taux de redevance à la hauteur de ses dépenses. Nous sortons donc de facto du système de recouvrement des coûts tels que nous le pratiquons habituellement, ce même système qui nous a par compte conduit à reverser aux compagnies les excédents perçus les années précédentes. Il y a fort à parier que la situation se reproduira dans les deux années à venir compte-tenu de l'évolution du trafic si nous ne nous mobilisons pas.

## Formation continue : partez sans frais !

L'administration a présenté une note de service au CTP dans laquelle il était clairement écrit que les agents ne seraient pas forcément entièrement indemnisés de leur mission dans le cas des voyages régionaux ! Aujourd'hui, le CTP aurait accepté le principe de cet arrangement pour ce type de mission et demain sur quoi ?

### La conjonction

- de la crise économique,
- de l'abandon du recouvrement
- et de l'entrée en vigueur du SES

Il avec la volonté européenne de réduire drastiquement les coûts de notre service public, exige plus que jamais que les personnels se mobilisent pour la pérennisation du financement de notre activité.

L'UNSA ICNA dénonce vivement la gestion actuelle.

L'administration va revoir sa copie afin de pérenniser ces voyages pédagogiques dans les règles.

## Stages en immersion : stay in France !

Comme pour les voyages régionaux, il n'y aura pas de stage aux USA cette année pour raison de crise. Ils seront sur la côte Est et leur attribution sera pilotée par la commission de la formation en anglais et non par équipe.

# Hypovigilance sous médicament, RESPONSABLE !

**L'UNSA ICNA demande une clarification sur le processus de vérification de la compatibilité d'un traitement médical ou une prise de médicament avec la tenue d'un poste de contrôle. Cette responsabilité ne doit pas incomber au contrôleur.**

Lors de la formation continue et la conférence sur l'hypovigilance, il nous a été clairement expliqué la responsabilité liée à notre hygiène de vie vis-à-vis de l'hypovigilance.

Notre hiérarchie est capable de trancher vis-à-vis de certains comportements, elle se doit d'aller jusqu'au bout de sa démarche. Il est inacceptable qu'un PC ayant un traitement médical, prenne la

responsabilité (inconsciemment) de tenir un poste de contrôle alors qu'il n'en est pas capable et met donc (inconsciemment) la sécurité des aéronefs en jeu. Il faut donc mettre à notre disponibilité un processus nous permettant de savoir si nous sommes aptes à tenir un poste de contrôle suite à la prise de médicament sur ordonnance ou non.

L'administration locale n'a pas de réponse mais a su facilement nous responsabiliser à travers la formation continue. Des solutions existent comme la publication d'une liste de médicaments autorisés pour des pathologies légères (rhumes, maux de tête,...), la rédaction d'une fiche de poste

à présenter au médecin, un numéro de téléphone conseil...

Aurait-elle peur des conséquences sur le fonctionnement du service de la mise en place d'un tel processus de clarification, préférant alors laisser le PC seul face à cette responsabilité qu'il ne peut prendre ?

**Contestez cette responsabilité !**

## EN BREF, hors salle

### Indice local de détachement

L'UNSA ICNA demande la prise en compte des mois d'indisponibilité d'un PC (congé maladie, maternité,...) pour le décompte servant à déterminer la durée d'exercice de la mention d'unité. L'administration y est favorable et fera une proposition.

Sinon le mandat ACDS (FMP) rentre dans la balance, comptabilisé comme un détachement ! Nous demandons la même chose pour un agent ayant été sur un poste hors salle, ayant entretenu sa

mention d'unité, qui revient en opérationnel. A suivre.

### Assistant de sub : organisé !

L'organisation du temps de travail des assistants de subdivision exerçant une mention d'unité a été adoptée par le CTP. L'UNSA ICNA remarque la différence faite sur la prorogation de la mention d'unité où il est demandé 300 heures contre 200 pour les PC en salle. Un oubli suite à la mise en place de la licence ! Nous demandons la modification de l'arrêté afin de gommer cette différence injustifiée.

## EN BREF, en salle

### 121,5, sortir de la norme

L'UNSA ICNA demande une dérogation pour utiliser la fréquence 121,5 en dehors du cadre des seuls messages de détresse afin de pérenniser l'us local.

Là où certains se contentent de vouloir une mise en conformité et donc un arrêt de l'utilisation de 121,5 pour récupérer des aéronefs perdus en fréquence, l'UNSA ne

veut pas perdre un outil capable d'améliorer la sécurité sous prétexte qu'il n'est pas dans la norme. L'administration va donc interroger la DO sur le cadre de l'utilisation de 121,5 et étudier une dérogation le cas échéant.

**Demandez le maintien de cet outil !**

# Adhérez à l'UNSA ICNA !

**unsa@icna.fr**

**lfrr@icna.fr**

Contacts :

Moéa Postec (Equipe 12), Laurent Griseri (Equipe 1), Mickaël Breton (Equipe 7), Stéphane Lesage (Equipe 4)